

**ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME FINANCIER :  
POUR UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE ET HISTORIQUE**

*Dr. Rabah KARA\**

**Résumé :**

Le présent article propose une approche méthodologique différente pour l'étude du développement financier. Il montre que le développement financier est analysé plus profondément en se basant sur une approche multidisciplinaire qui est l'approche institutionnelle et historique, qui fait appel, comme son l'indique, à une méthode d'analyse institutionnelle, appuyée par une méthode historique. Il insiste sur l'indispensabilité de la compréhension de l'évolution du développement du système financier à travers l'évolution des institutions (déterminants) du développement financier. Comprendre le lien entre le développement financier et l'évolution de ses déterminants, non seulement dans une seule période passée, mais essayer de faire le lien avec l'état actuel du système financier, dans la logique de l'économie institutionnelle.

**Mots Clés :** Développement financier; Approche institutionnelle et historique; Approche institutionnelle; Méthode historique; Institution.

**Code Jel :** G10, G20, B25, B52.

**ملخص:**

تقترح هذا المقال منهجا مختلفا لدراسة التطور المالي. وهو يبين أن التطور المالي يتم تحليله بمزيد من الدقة على أساس نهج متعدد التخصصات، وهو المنهج المؤسسي والتاريخي الذي يستخدم، كما يدل عليه اسمه، منهج التحليل المؤسسي و تدعمه المنهج التاريخي. وهو يشدد على ضرورة فهم تطور النظام المالي من خلال تطور مؤسسات (محددات) التطور المالي. فهم العلاقة بين التطور المالي وتطور محدداته، ليس فقط في فترة سابقة واحدة، ولكن في محاولة لربط العلاقة مع الوضع الحالي للنظام المالي، في منطق الاقتصاد المؤسسي.

الكلمات المفتاحية: التطور المالي؛ المنهج المؤسسي والتاريخي؛ المنهج المؤسسي؛ الطريقة التاريخية؛ المؤسسة.

تصنيف G10, G20, B25, B52.:EL

**1. Introduction:**

Cet article et la suite d'un travail de thèse que nous avons soutenu sur l'analyse du développement financier<sup>1</sup>, il se propose d'expliquer pourquoi une approche institutionnelle et historique est la mieux adéquate pour analyser le développement du système financier.

Etudier l'évolution du système financier et ses déterminants est d'une importance majeure, cela nous renseigne sur ses points forts et points faibles et nous permet de comprendre comment le système financier évolue, qu'est ce qui agit sur son développement, et sur quoi il faut se baser pour remédier à sa non efficacité. Toutefois, les méthodes utilisées dans les travaux sur le développement financier qui ont pour objectif de l'expliquer sont généralement classées dans la catégorie des travaux mathématiques (statistiques ou économétriques), qui sont loin d'approcher tous les aspects de l'objet d'étude et qui se réduisent en réalité à essayer de vérifier la validité de leurs modèles statistiques ou économétriques au détriment de l'analyse économique.

Ce travail n'a pas pour objectif de critiquer les méthodes et les études mathématiques sur le développement financier, mais il ambitionne de proposer une méthodologie qui est plus proche de la

\*Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences Commerciales, Université de Tizi-Ouzou (Algérie),  
rabah.kara@hotmail.fr

réalité de cet objet d'étude, puisqu'elle fait appel à une approche pluridisciplinaire, institutionnelle et historique

Ainsi, il sera structuré en deux sections. Après une revue de littérature critique sur la définition et le sens du concept de développement financier, la deuxième section est consacrée à la présentation et l'explication de l'approche institutionnelle et historique.

## **2. Le concept de développement financier: revue de littérature critique:**

Le concept « développement financier » n'a pas encore de définition précise, et ceci est dû, selon Goldsmith<sup>2</sup>, à la complexité de la structure financière qui évolue différemment dans le processus de développement de divers pays. Et comme le système financier est différent d'un pays à un autre, on peut le définir comme : « *l'ensemble des instruments, des institutions, des marchés, des circuits et des modes de régulation qui permettent la réalisation des opérations financières dans un espace économique national ou international* »<sup>3</sup>.

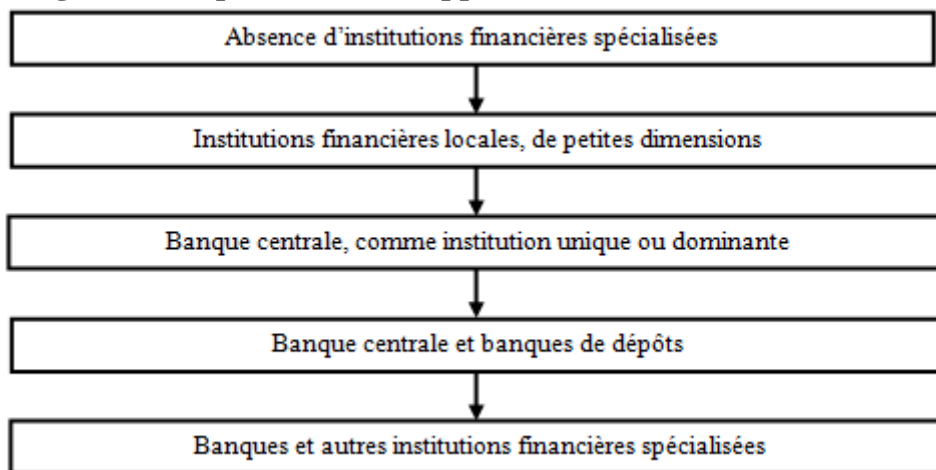
Les systèmes financiers des pays présentent donc des formes d'organisations typiques, mais durables, c'est ce que suggère le recours à la notion de structure financière qui présente selon Goldsmith les caractéristiques majeures et relativement stables, propres à l'agencement des composantes du système financier. Cet auteur la justifie ainsi :

« *Les pays diffèrent quant à leur structure financière, quant au caractère exact, au mode de fonctionnement et à la dimension respective des différents types d'instruments et d'institutions financières, quant au degré de concentration atteint dans les différentes catégories d'institutions financières et(...) quant au rapport entre le volume des instruments financiers (...) et le volume des grandeurs économiques significatives telles que la richesse nationale, le produit national, la formation de capital et l'épargne* »<sup>4</sup>.

Le développement du système financier se traduit par une diversification des instruments ou actifs financiers. Autrement dit, le développement financier est caractérisé par un processus actif d'innovation financière qui élargit la gamme d'instruments financiers, mais qui affecte cependant les différents pays avec une ampleur inégale. Les opérateurs concernés interviennent dans le cadre d'institutions et de marchés financiers dont la différenciation et la multiplication constituent une seconde manifestation marquante du développement financier.

En effet, dans les pays à système financier développé, la gamme des moyens de financement est soumise à un incessant mouvement de renouvellement qui fait apparaître de nouveaux instruments ou qui transforme les instruments existants. Goldsmith considère que le développement financier se traduit par un changement de la structure financière et son étude passe par la collecte des informations sur les modifications de la structure financière sur de courtes ou de longues durées.

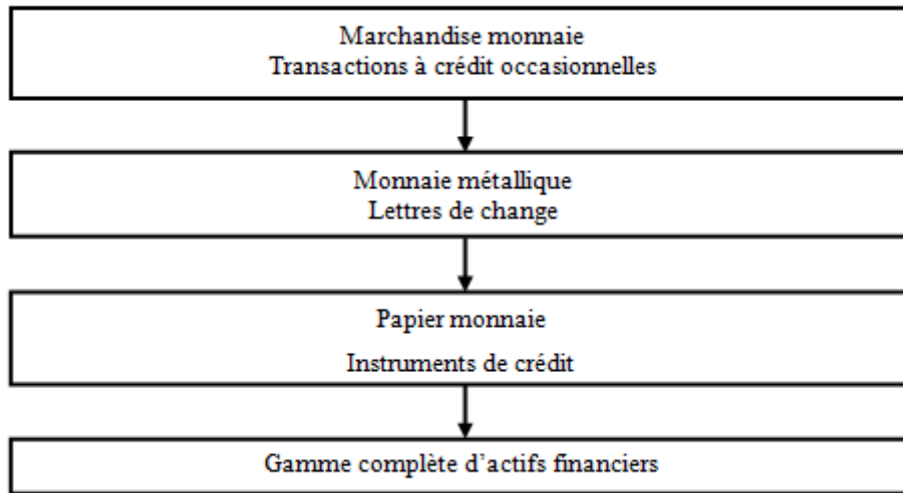
**Figure 1: Les phases de développement des institutions financières**



Source : Cohen, E. (1991). *Gestion financière de l'entreprise et développement financier*. Editions classiques d'expression française.

Par ailleurs, les types de structures financières sont caractérisés par la gamme des instruments qu'ils mettent en jeu, ce qui est illustré dans la figure suivante :

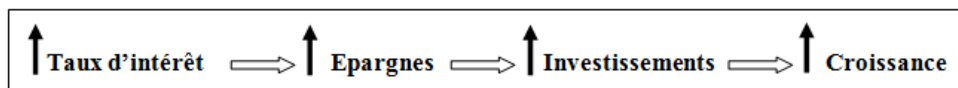
**Figure 2: La diversification des instruments financiers**



Source : COHEN, E. (1991). *Op.Cit.*

Plus tard, l'émergence de la théorie de la libéralisation financière qui « s'est développée sur la critique de la répression financière dans les pays en développement »<sup>5</sup>, considère la libéralisation du secteur financier comme synonyme de développement financier. En effet, McKinnon<sup>6</sup> et Shaw<sup>7</sup> ont défendu, chacun de son côté, un nouveau point de vue, celui de la libéralisation financière et ils l'ont présenté comme une solution à la répression financière et un moyen d'assurer le développement financier et par conséquent accélérer la croissance économique des pays en développement. Ainsi, ils soulignent l'effet négatif de la répression financière (plafonnement des taux d'intérêt, politique d'allocation sélective du crédit, protectionnisme financier), qui réduit la formation du capital, biaise les choix techniques au détriment des activités intensives en main d'œuvre et conduit à des investissements intensifs en capital de piètre qualité<sup>8</sup>.

Les conclusions de McKinnon<sup>9</sup> et Shaw<sup>10</sup>, ont donné naissance au modèle de libéralisation financière, connu par l'appellation du modèle de McKinnon-Shaw en 1973 restent prédominantes dans la littérature économique. Ce modèle se caractérise par un abandon de la politique de répression financière, jugée nuisible à l'économie, et par l'adoption de la politique de libéralisation financière. Les auteurs démontrent, par le biais de ce modèle, la nécessité de supprimer les restrictions sur les taux d'intérêts officiels et de l'augmentation de leur niveau et/ou d'une réduction du taux d'inflation, de sorte à hausser les taux d'intérêt réels. Cette augmentation des taux d'intérêt réels provoque à son tour un accroissement de l'épargne, ce qui améliore, par conséquent, le volume des ressources financières disponibles à l'investissement et éventuellement le taux de croissance de l'économie. Ces auteurs ont donc créé le concept de libéralisation financière à partir d'une lecture critique de la notion de répression financière, pratiquée dans les pays en développement dans les années cinquante et soixante. Ils ont donc simplement assimilé la libéralisation financière au développement financier. La figure ci-dessous<sup>11</sup>, résume le processus de croissance économique expliqué par la théorie de libéralisation financière.

**Figure 3. Schéma explicatif de la théorie de la libéralisation financière**

Source : KARA, R, ALIZIANE, M.O. (2016). Les incidences des politiques de libéralisation financière sur le développement financier en Algérie. *Revue académique des études sociales et humaines*. Université Hassiba Benbouali de Chlef, Algérie, (16), 13-25.

Cette similitude entre le développement financier et la libéralisation financière a marqué, pendant ces dernières décennies, les stratégies de développement prônées par les institutions financières internationales (le FMI en particulier), qui sont d'ailleurs principalement tournées et basées sur le marché. Ces institutions ont encouragé la mise en place de structures purement concurrentielles sur le marché financier, ainsi qu'une liberté de détermination des taux d'intérêt. Cette logique tranche avec les pratiques de la répression financière, où les taux d'intérêt sont administrativement fixés et où la concurrence est limitée dans le secteur financier<sup>12</sup>.

Dans cette logique, un système financier concurrentiel et libéralisé est considéré comme nécessaire pour la mise en place d'un secteur privé clef du développement économique. Ainsi, la politique de libéralisation financière, d'ouverture et de privatisation, est considérée comme l'orthodoxie des politiques de développement économique.

Les deux auteurs Abiad et Mody ont conçu, dans la même lignée, un indice mesurant le développement financier pour 35 pays sur la période 1973-1996. En effet, dans une vision réductrice, où le développement se confond avec la libéralisation financière, les indicateurs retenus sont<sup>13</sup> : le Contrôle de crédit, le contrôle des taux d'intérêt, les barrières à l'entrée, la régulation des marchés des capitaux, la privatisation du secteur financier et les restrictions sur les opérations financières internationales.

Le résultat de l'étude montre que le développement financier est le produit d'un ensemble de réformes orientées vers plus de libéralisation financière.<sup>14</sup> Pour l'économie néoclassique, le problème est donc la présence des pouvoirs publics dans le processus d'allocation des ressources sur le système financier, qui empêcherait une distribution efficiente des fonds et découragerait la mobilisation de l'épargne.

La notion de développement financier, qui se rencontre dans la littérature économique dominante, est assimilée à la dérégulation\*, à la privatisation et à l'ouverture financière, une définition qui a eu un grand succès dans les pays en développement. Pour cause les recommandations en matière de politiques économiques des institutions financières internationales s'inspirent de cette vision<sup>15</sup>. En effet, durant les trois dernières décennies, ces institutions ont essayé de promouvoir des programmes d'ajustement structurel dans l'ensemble des pays en développement<sup>16</sup>.

En imposant cette logique de marché, plusieurs pays en développement ont adopté des programmes massifs de privatisations<sup>17</sup> et des politiques de développement financier qui s'appuient en premier lieu sur la libéralisation financière. Nous entendons par politiques de développement financier « l'ensemble des actions poursuivies par les pouvoirs publics ou ses émanations afin de satisfaire les besoins financiers des différentes catégories [d'acteurs] économiques dans un pays donné »<sup>18</sup>. Elles s'inscrivent au rang des grandes politiques structurelles. Leurs mises en œuvre peuvent se faire par des mécanismes d'intervention directe de l'État tels que les financements sectoriels et création d'institutions *ad hoc*, ou par des interventions plus indirectes tel que le cadre réglementaire et les incitations<sup>19</sup>.

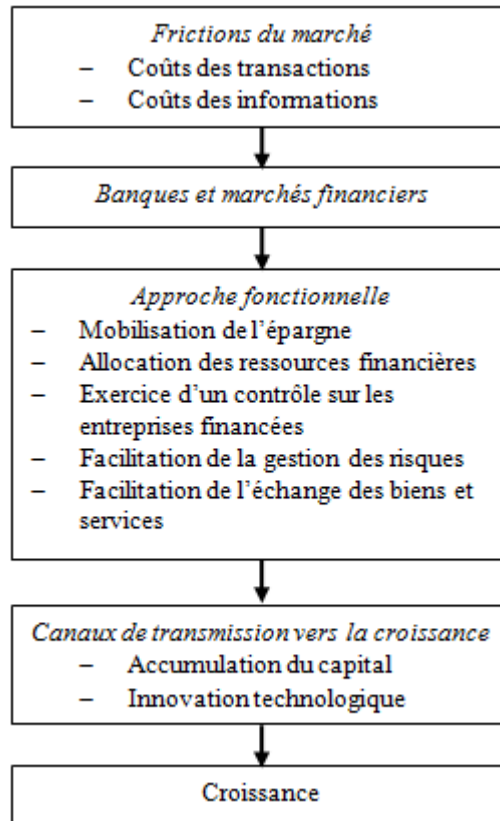
Cependant, il s'est avéré que ces programmes et politiques ont échoué à réaliser les objectifs escomptés et ont été décevantes à bien des égards, puisque même le volume d'investissement a connu un ralentissement conséquent suite à ce processus intense de privatisations à grande échelle<sup>20</sup>.

Pourtant, comme le soulignent Dombush et Reynoso, « le paradigme de la répression financière semble constituer, par certains aspects, [...], un fragment de vérité... mais une vaste exagération<sup>21</sup> ». En effet, le problème de ce modèle, est que la théorie néoclassique sur laquelle il se base, repose sur des hypothèses faibles et peu réalistes\*. Elles ne sont pas représentatives de la réalité des marchés

bancaires et des marchés financiers d'aujourd'hui, car ces marchés ne sont pas régis par les règles de la concurrence pure et parfaite (par la transparence du marché où l'information est parfaite et gratuite pour tous les acteurs,...). En réalité, surtout pour le cas des marchés financiers, l'information est loin d'être gratuite et encore moins parfaite pour les acteurs<sup>22</sup>.

Cette vision du développement financier, est inspirée de l'approche fonctionnelle du système financier défendue par Levine<sup>23</sup> et par Demirgüç-Kunt et Levine<sup>24</sup>. Une approche qui offre un cadre théorique permettant d'apprécier la performance d'un système financier au travers de l'analyse de ses différentes fonctionnalités. Comme le montre cette figure synthétique proposée par Levine<sup>25</sup> :

**Figure 4. Approche théorique de la finance et de la croissance selon Levine**



**Source:** LEVINE, R. (1997). Financial development and economic growth: views and agenda. *Journal of economic literature*, vol. 35, no 2, p. 688-726.

Cette approche fonctionnelle définit le développement financier et son rôle dans la croissance économique. En se basant sur l'idée que les coûts d'acquisition de l'information, l'application des contrats financiers déjà établis et la réalisation des transactions financières légitiment le recours à des types particuliers de contrats financiers, de marchés financiers et d'intermédiaires financiers. Par exemple, l'émergence des banques qui améliorent l'accès aux informations sur les firmes et les entrepreneurs, contribue à l'amélioration de l'allocation des crédits<sup>26</sup>.

Pareillement, les contrats financiers, qui garantissent le remboursement des créanciers de la part des emprunteurs, conditionnent l'allocation de l'épargne des acteurs à capacité de financement. C'est sur l'acceptation de l'hypothèse de l'existence de *frictions* sur les marchés financiers que Demirgüç-Kunt et Levine<sup>27</sup> ont fondé leur définition du développement financier. Ces frictions financières sont définies comme « l'ensemble des caractéristiques dans le modèle qui font obstacle aux flux financiers entre les acteurs qui disposent de fonds et ceux en besoin de financement. Par exemple, l'information imparfaite sur l'emprunteur peut inciter le prêteur à proposer une quantité réduite de crédit à un taux d'intérêt élevé. »<sup>28</sup>. Contrairement au modèle d'Arrow-Debreu, qui néglige les coûts d'information et de transaction. Ils considèrent que les frictions inhérentes au fonctionnement des marchés financiers, motivent l'apparition des intermédiaires financiers et la création de certains types de contrats, qui influencent dans une seconde étape le développement et la croissance économique<sup>29</sup>.

Ainsi, l'existence de coûts d'établissement de transactions financières et l'existence de coûts d'acquisition d'informations sur les différents opérateurs financiers, peuvent représenter un « gaspillage<sup>30</sup> » des ressources financières et forment donc des obstacles au bon fonctionnement du système financier.

Par conséquent, pour Demirgüç-Kunt et Levine il y a « *développement financier lorsque les instruments financiers, des marchés et des intermédiaires financiers améliorent - sans nécessairement les supprimer- les coûts d'obtention de l'information, les coûts d'exécution des contrats et les coûts de transaction et donc faire en sorte de fournir une meilleure prestation des cinq fonctions financières.* »<sup>31</sup> Ainsi, le développement financier implique l'amélioration de (i) la production d'informations *ex ante* sur les investissements possibles, (ii) le suivi des investissements et la mise en œuvre de la gouvernance d'entreprise, (iii) la négociation, la diversification et la gestion du risque, (iv) la mobilisation et la collecte de l'épargne, et (v) l'échange de biens et services. Chacune de ces fonctions financières peuvent influencer sur l'épargne et les décisions d'investissement et donc sur la croissance économique<sup>32</sup>.

Toutefois, ces auteurs<sup>33</sup> après plusieurs études empiriques, (avec méthodes économétriques) considèrent que la structure financière n'occupe pas une place centrale dans l'équation de la croissance économique. Ils soutiennent que « *les réponses obtenues au terme d'analyses très diverses sont étonnamment claires [...] Le niveau global de développement du système financier [services financiers efficaces, intermédiaires bien établis et marchés efficaces] contribue à l'essor de l'économie, mais la structure financière en tant que telle ne semble pas tirer à conséquence* ». <sup>34</sup>

La définition du développement financier avancé par Levine est justifiée essentiellement par le modèle de croissance endogène qui est basé sur les trois postulats suivants<sup>35</sup>:

- Le progrès technique (l'amélioration des procédés de mise en œuvre conjointe des différentes matières premières) est au cœur de la croissance économique. Le progrès de la technologie incite à l'accumulation du capital, et la combinaison de ces deux facteurs explique une grande part des gains de productivité horaire.
- Le progrès technique provient principalement de décisions volontaires prises par les individus qui répondent aux incitations émises par le marché. Le modèle inclut donc un progrès technique endogène plutôt qu'exogène. Cela n'implique pas pour autant que tout individu qui contribue au progrès technique soit motivé par les incitations du marché: par exemple, cela peut ne pas être le cas d'un scientifique universitaire qui est financé par l'Etat. L'hypothèse signifie que les signaux émis par le marché jouent, quand même, un rôle essentiel dans le processus de mise en application des connaissances nouvelles. Notre connaissance initiale de l'électromagnétisme résulte des recherches conduites dans les universités, mais les magnétoscopes proviennent des efforts accomplis par les entreprises privées motivées par le profit.
- Le dernier est le plus important des postulats, stipule que les modalités pour mettre en œuvre des innovations technologiques diffèrent intrinsèquement des modalités d'utilisation des autres biens économiques. Une fois que le coût de développement d'un nouvel ensemble d'instructions a été supporté, celles-ci peuvent être réutilisées sans limite à un coût additionnel nul. Développer de nouvelles ou de meilleures instructions est équivalent à encourir un coût fixe. Cette propriété est la caractéristique qui définit la technologie.

Ce modèle de croissance endogène (néoclassique) qui constitue la base de la définition du développement financier proposé par Levine rencontre un certain nombre de difficultés d'ordres conceptuels et méthodologiques aussi bien que politiques et idéologiques <sup>36</sup> :

- Le modèle de croissance endogène considéré comme une « nouveauté théorique » néoclassique est en réalité inspiré de modèles hétérodoxes, classico-marxistes ou post-Keynésiens<sup>37</sup>.
- Le modèle endogène est basé sur *l'homoeconomicus* et sur l'individualisme méthodologique et politique, alors que l'accumulation du capital est une activité de nature sociale.
- La faiblesse théorique du concept d'« équilibre ».
- Le progrès technique dans cette définition est le résultat d'un système éducatif et de recherche « privée », elle nie le rôle du système éducatif public et la dimension collective du savoir.

- La difficulté de la vérification empirique, celle-ci étant déconnectée de la théorie, du fait des difficultés à extraire des spécifications à tester économétriquement, et dans la confrontation aux données statistiques.
- Cette définition basée sur des modèles mathématiques purement théoriques, n'explique pas la réalité économique, comme l'affirme Lucas dans son article « *Methods and Problems in Business Cycle Theory* » :

« (...) l'exigence de « réalisme », pour un modèle économique, nuit à son utilité potentielle pour réfléchir au sujet de la réalité. Tout modèle suffisamment élaboré pour donner des réponses claires aux questions qu'on lui pose sera nécessairement artificiel, abstrait, manifestement « irréal » ». <sup>38</sup>

### 3. Vers une approche institutionnelle et historique ?

Ainsi, la relation entre le développement financier et la croissance économique se transmet, comme on vient de le voir dans le modèle endogène, <sup>39,40</sup> à travers deux canaux, à savoir : l'accumulation du capital et le progrès technique.

Toutefois, comment aborder (i) la relation entre l'accumulation du capital et la croissance économique, (ii) et la relation entre le progrès technique et la croissance économique, en tenant compte du contre-exemple de l'URSS stalinienne qui a procédé à de très gros efforts d'accumulation du capital mais sans impact significatif sur la croissance ?

#### 3.1. La méthode institutionnelle

Cela rend difficile la vérification, avec cette définition, de la relation entre la finance et la croissance dans les pays en voie de développement, ce qui nous amène à proposer une approche institutionnelle pour analyser le développement financier, en prenant en considération les deux précédentes définitions, à savoir la définition structurelle de Goldsmith <sup>41</sup> et la définition fonctionnelle de Levine <sup>42</sup>. Cette adjonction est plus proche de la réalité, puisqu'elle associe le développement de la structure financière défendue par Goldsmith, et le développement des cinq fonctions du système financier développées par Levine. Ainsi, nous pouvons dire qu'il y a développement financier dans une économie donnée, quand les structures financières (institutions financières et marchés financiers), sont développées, c'est-à-dire, qu'il existe une gamme complète d'actifs financiers et d'institutions financières et que ces dernières parviennent à accomplir leurs fonctions en matière de financement de l'économie.

La définition structurelle de Goldsmith se base sur la nature de structure du système financier et son développement, la définition fonctionnelle de Levine, se base, quant à elle, sur les fonctions que doit accomplir le système financier pour minimiser les frictions. Et d'après tout ce qu'on vient de voir, on comprend que les deux définitions ont un point de rencontre qui les explique toutes les deux, c'est le système financier, qui nous avons défini comme étant :

« *L'ensemble des instruments, des institutions, des marchés, des circuits et des modes de régulation qui permettent la réalisation des opérations financières dans un espace économique national ou international* » <sup>43</sup>.

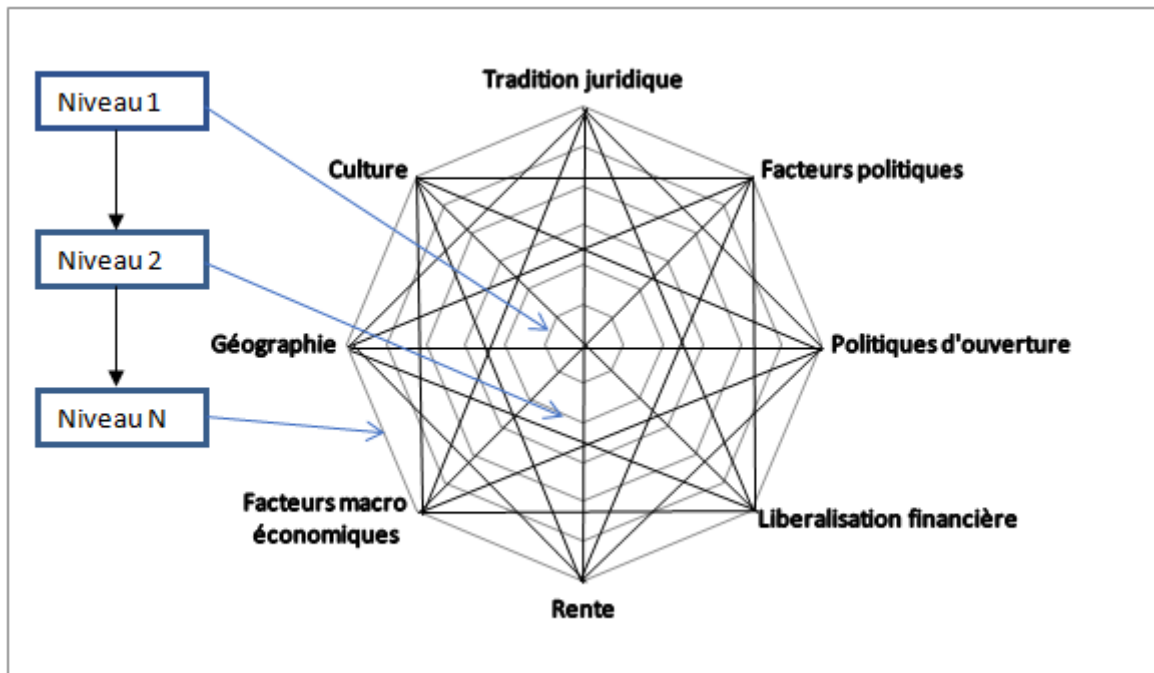
Cette définition nous permet d'analyser le développement financier dans une économie donnée, en faisant appel à la notion d'« institution », comme étant l'unité méthodologique représentée par les trois définitions.

Ainsi, si on prend la définition de l'institution avancé par de Hodgson qui est come suit:

« *Les institutions sont les systèmes durables de règles sociales et de conventions établies, encadrées, qui structurent les interactions sociales. Le langage, la monnaie, le droit, les systèmes de poids de mesure, les manières de table, les firmes (et autre organisation) sont tous des institutions. La durabilité des institutions découle en partie de ce qu'elles peuvent ultimement créer des attentes stables sur le comportement des autres. Généralement, les institutions permettent la pensée ordonnée, l'anticipation et l'action, en donnant forme et cohérence aux activités humaines. Elles dépendent des pensées et des activités individuelles, mais ne peuvent y être réduites* » <sup>44</sup>. On comprend alors que le développement financier est expliqué et influencé par l'interaction de facteurs institutionnels qui sont

les traditions juridiques, les facteurs politiques, les politiques d'ouvertures, la libéralisation financière, la rente, les facteurs macroéconomiques, la géographie et la culture. comme le montre le schéma suivant:

**Figure 5: Schéma illustratif des déterminants et des niveaux du développement financier**



Source: établi par l'auteur

La figure 5 montre l'interaction entre les déterminants institutionnels du développement financier et l'influence des uns sur les autres, c'est à dire que chaque déterminant peut agir directement ou indirectement sur les autres déterminants ce qui engendre différents niveaux de développement financier comme le montre le schéma suivant:

En effet, le développement financier est la résultante de l'interaction entre tous les déterminants institutionnels cités auparavant, l'interaction de ces déterminants à l'instant  $T_0$  donne le niveau 1 du développement financier, l'interaction du niveau 1 à l'instant  $T_2$  donne un autre niveau de développement financier le niveau 2, jusqu'au niveau N, niveau actuel.

Chaque changement dans l'un des déterminants va forcément influencer l'orientation et l'intensité de l'interaction, ce qui génère un niveau de développement financier différents.

En conséquence, l'étude du développement financier est donc l'étude des institutions, selon la définition adoptée, au niveau des interactions entre les individus, qui sont influencés et influencent à leur tour la société; étudier comment des règles de comportement institutionnalisées sont suivies, et comment elles génèrent des inerties qui peuvent influencer le développement du système financier.

Cette méthode, fondée sur une approche institutionnelle, emploie la théorie et la connaissance des contextes historiques (l'instant  $T$ ) pour clarifier les institutions à travers lesquelles, les déterminants du développement financier sont identifiés et la façon dont ils influencent l'évolution et le développement du système financier.

La méthode d'analyse institutionnelle consiste à mettre en évidence les logiques implicites, collectives ou individuelles, qui conduisent tout ce qui est « institué », c'est-à-dire établir l'organisation elle-même, les normes, les habitudes, les pouvoirs en place..., tout ce qui est de l'ordre de l'inconscient politique<sup>45</sup> à manipuler les situations et les acteurs sociaux justement pour les faire rentrer dans cet « institué ».

Il s'agit pour le chercheur en analyse institutionnelle, de s'appuyer sur sa subjectivité et son extériorité à l'organisation dans laquelle il intervient pour repérer l'ensemble des manipulations institutionnelles subies par les acteurs (que les membres de l'institution ne peuvent pas bien percevoir pour différentes raisons)<sup>46</sup>.



### 3.2. La méthode d'analyse historique

pour analyser l'évolution et les effets des interactions entre les déterminants du développement financier, l'approche institutionnelle fait appel à la méthode historique, qui est beaucoup utilisée par les chercheurs en sciences sociales, notamment par les économistes « *lorsqu'il s'agit de comprendre le présent d'un phénomène à l'aide des expériences du passé* »<sup>47</sup>.

Selon Angers, « *La méthode historique vise la reconstitution du passé par un examen des événements passés à partir principalement de document et d'archive*<sup>48</sup> ». Elle consiste, dans un premier temps, de rassembler les divers documents, puis en faire l'évaluation ou la critique<sup>49</sup>. Cependant, See remarque que : « *(...) c'est par un pur effort d'abstraction que nous distinguons les phénomènes économiques et sociaux des autres phénomènes historiques. Cette vérité ne doit jamais être perdue de vue, quand on considère la méthode à employer en histoire économique.*<sup>50</sup> »

La méthode historique utilise l'un des modes d'analyse les plus répandus dans les sciences sociales, appelé « analyse qualitative de contenu ». Il est fréquemment utilisé dans l'analyse des documents (ouvrages, articles, textes juridiques).

Le choix du mode d'analyse est un choix de raison, car il concerne à la fois l'analyse institutionnelle et l'analyse historique.

L'analyse de contenu « *est une technique indirecte utilisée sur des reproductions écrites (...) provenant d'individus ou de groupes ou portant sur eux, dont le contenu se présente sous forme non chiffrés*<sup>51</sup> ».

L'analyse de contenu est la technique la plus adaptée « *pour analyser non seulement des productions actuelles, mais aussi celle du passé, car elle permet de mettre en lumière un événement, une action individuelle ou collective pour lesquels des traces écrites existent*<sup>52</sup> ».

Même si elle prend beaucoup de temps, l'analyse de contenu permet l'examen en profondeur des documents à soumettre à l'analyse. On entend par là, le choix des documents qui détermine celui ou ceux qui seront mieux adaptés aux différents critères de l'étude<sup>53</sup>.

L'étude de contenu permet de recueillir des données de plusieurs auteurs et de les comparer. Elle peut, aussi, se faire évolutive car elle permet l'établissement de chronologie et l'étude par tranche historique, indispensable à l'histoire économique en particulier.<sup>54</sup>

Cependant, il reste que ce mode d'analyse a ses raisons que l'on ne doit pas ignorer, qui sont principalement au nombre de deux: la première exigence de l'analyse qualitative de contenu est l'identification et la compréhension du contexte historique des faits. En effet, les documents ne prennent sens que dans leur contexte de référence et c'est en les situant dans ledit contexte qu'ils peuvent être décrits et analysés convenablement. Cette exigence est encore plus cruciale pour l'étude des déterminants du développement financier qui ne saurait être convenablement réalisée en méconnaissance du contexte sociopolitique et économique de référence. La seconde exigence est la réintégration systématique des documents par rapport au temps. Par exemple, en matière de normes légales on doit toujours s'assurer que les documents collectés n'ont pas été abrogés ou modifiés sur la période étudiée et qu'ils sont pertinents par rapport à l'objet de l'étude ou par rapport au thème sous analyse.

Ainsi, l'analyse de contenu est une interprétation des faits économiques à travers les textes historiques sur l'objet de l'étude qui est, dans notre cas, le développement financier, ce qui nécessite la compréhension des textes, en faire la synthèse et en extraire les idées. Les phénomènes économiques sont, comme l'explique Bourgin et Seignobos :

« (...) des habitudes ou des règlements de travail, de répartition, de genre de vie. Ce sont :  
(i) des faits de production, moyens techniques et outillage de culture, d'industrie, de transports, division du travail et par suite spécialisation des hommes dans les professions ;  
(ii) des faits d'appréciations, valeur, marché, échange, commerce, crédit ; (iii) des faits de répartition, partage des produits, propriété, capital, rente, salaire, transmission et contrats ;  
(iv) des faits de consommation et comme conséquence des faits de répartition des genres de

*vie entre les hommes ; c'est la part de richesse et de consommation de chaque homme, avec les différences qui en dérivent, qui constitue les classes sociales.* <sup>55</sup> »

La question à laquelle nous devons répondre par cette analyse, en se basant sur l'approche proposée est : Quelle action ces habitudes et ces règlements qui sont définis comme des institutions formelles ou informelles, ont-ils sur le développement financier ?

Pour répondre à cette question, il faut chercher empiriquement comment s'exerce l'action des habitudes et des conditions sur le développement financier et son état actuel, qu'on peut constater par l'observation actuelle de l'état du système financier. Cela est primordial car cette analyse est faite aussi à travers un regard du présent, car dans l'analyse historique institutionnelle l'accent est mis sur le caractère évolutif du développement économique, donc les faits historiques ont des résultats dans le présent et les effets du présent auront des résultats dans le futur. Selon North, l'analyse historique est importante :

*« (...) non seulement parce que nous pouvons apprendre du passé, mais parce que le présent et l'avenir sont reliés au passé par la continuité des institutions de la société. Les choix d'aujourd'hui et de demain sont façonnés par le passé. Et le passé ne peut être intelligible uniquement comme une histoire d'évolution institutionnelle<sup>56</sup> ».*

A cet effet, il est impératif d'examiner les habitudes et les règlements collectifs des institutions économiques pour comprendre et expliquer les déterminants du développement financier existants dans la littérature, rehaussés par des entretiens exhaustifs et l'analyse des documents sur l'objet d'étude qui est développement financier.

#### **4. Conclusion :**

L'objectif de cet article est de proposer une approche différente, de celles utilisées par les études mathématiques, pour l'étude du développement du système financier qui est l'approche institutionnelle et historique, basée d'une part sur une méthode d'analyse institutionnelle et de autre part sur une méthode historique, ce qui fait d'elle une approche pluridisciplinaire. Ainsi, il est indispensable de comprendre l'évolution du développement du système financier à travers l'évolution des institutions (déterminants) du développement financier. Comprendre le lien entre le développement financier et l'évolution de ses déterminants, non seulement dans une seule période passée, mais essayer de faire le lien avec l'état actuel du système financier, dans la logique de l'économie institutionnelle. Aussi, faire le lien entre l'évolution des institutions au sens large avec le développement du système financier. Tout en admettant que ces dernières ne sont pas la seule cause du développement du système financier. Aussi, éviter le réductionnisme holiste, donc admettre l'impact que peuvent avoir les décisions individuelles sur le développement des institutions et par conséquent sur le développement financier.

C'est la recherche institutionnelle et historique des actions individuelles et collectives des faits économiques en relation avec le développement financier, qui seule peut nous permettre de comprendre et d'expliquer le développement des institutions au sens large, c'est-à-dire, l'étude de l'action des institutions sur le développement financier en procédant à l'analyse de:

- L'effet que peut avoir l'origine juridique sur le développement financier, en d'autres termes, quelle est son influence directe sur la formation des procédés de gouvernement ou des règles officielles (coutume, droit, jugements, lois) ? ; comment ils réagissent indirectement aux activités des institutions qui sont soumises à la coutume ou à la loi ? Et par quels moyens ils agissent sur la qualité des institutions en général et sur la qualité des institutions économiques et financières en particulier ?
- Les rapports de forces entre les différentes composantes du système politique et économique, et leurs influences sur l'évolution des institutions au sens large et par conséquent, sur les décisions politiques et économiques et essayer, par la suite, de comprendre leurs incidences sur le développement financier.

- L'influence de la rente et de la culture rentière sur les habitudes d'organisation collective (économiques, sociales, politiques et culturelles) et quels intérêts économiques elles essaient de favoriser, et dans quelle mesure peuvent-elles avoir des effets sur le développement du système financier ?

Un changement dans les déterminants du système financier, par exemple du système juridique, est-il suivi d'une transformation donnée du système financier? De même, trouve-t-on quelques transformations du système financier produites régulièrement par un certain changement des déterminants du développement financier?

### 5. Références bibliographiques:

- <sup>1</sup> . KARA, Rabah (2017), *Analyse du développement financier de l'Algérie (1962-2015): approche institutionnelle historique*, thèse de doctorat Es Sciences Economiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie.
- <sup>2</sup> . GOLDSMITH, R.W. (1969). *Financial structure and development*. Yale University Press, New Haven, CT.
- <sup>3</sup> . COHEN, E. (1991). *Gestion financière de l'entreprise et développement financier*. Editions classiques d'expression française, p. 33.
- <sup>4</sup> . *Ibid.*, p 33.
- <sup>5</sup> . EMRAN, M. S., STIGLITZ, J. E. (2009). Financial liberalization, financial restraint, and entrepreneurial development. Available at SSRN 1332399. P1
- <sup>6</sup> . MCKINNON, R. I., (1973). Money and Capital in Economic Development. Washington, DC: Brookings Institution.
- <sup>7</sup> . SHAW, E., (1973). Financial Deepening In Economic Development. New York: Oxford University Press.
- <sup>8</sup> . JACQUET, P., POLLIN, J. P. (2012). Systèmes financiers et croissance. *Revue d'économie financière*, (2), 77-110.
- <sup>9</sup> . MCKINNON, R. I., (1973). *Op, Cit.*
- <sup>10</sup> . SHAW, E., (1973). *Op, Cit.*
- <sup>11</sup> . KARA, R, ALIZIANE, M.O. (2016). Les incidences des politiques de libéralisation financière sur le développement financier en Algérie. *Revue académique des études sociales et humaines*. Université Hassiba Benbouali de Chlef, Algérie, (16), 13-25.
- <sup>12</sup> BEJI, S. (2009). *Le développement financier pour les pays du sud de la Méditerranée à l'épreuve de la mondialisation financière* (Doctoral dissertation, Université Paris-Nord-Paris XIII), p 22.
- <sup>13</sup> . ABIAD, A., MODY, A (2003). Financial Reform : What Shakes it? What Shapes it?. *IMF Working Paper*, N°70.
- <sup>14</sup> . BEJI, S. (2009). *Op, Cit.* p 23.
- \* Selon STOFFAES Christian, «la régulation s'est mise en place dans le contexte de la Grande Dépression des années 1930, pour faire face à l'échec du «capitalisme sauvage, c'est à dire, non «régulé». dans un mouvement inverse, la «dérégulation» s'est imposée pour faire face à l'échec de l'intervention de l'Etat dans l'économie considéré comme responsable de la stagflation des années 1970». (STOFFAES, C. (2012). La capture des banques centrales. In: LORENZI, J-H. (Dir). Qui capture l'Etat, Les cahiers du cercle des économistes, Presses Universitaires de France, Paris. p. 59.)
- <sup>15</sup> . CNUCED. (2013). Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé. Nations Unies, p. 3.
- <sup>16</sup> . *Ibid.* p. 7.
- <sup>17</sup> . *Ibid.*
- <sup>18</sup> . MEISEL, L., MVOGO, J. P. (2007). Quelle politique de développement financier en zone franc?. *Agence Française de développement (AFD)*, (23).
- <sup>19</sup> . *Ibid.*
- <sup>20</sup> . ROLAND G, ed. (2008). Privatization: Successes and Failures. Columbia University Press. New York,
- <sup>21</sup> . DORNBUSCH, R., REYNOSO, A. Financial factors in economic development. Massachusetts Institute of Technology Cambridge 1989. P 4.
- \* Voir pour plus d'explication sur le sujet des postulats de l'école néoclassique, les travaux des courants hétérodoxes et notamment: le courant de l'économie institutionnaliste (traditionnelle), l'école keynésienne, l'école postkeynésienne, les régulationniste, les marxistes, etc.
- <sup>22</sup> . VENET, B. «Libéralisation financière et développement économique: une revue critique de la littérature.» *Revue d'économie financière* 29 (1994): 87-111.
- <sup>23</sup> . LEVINE, R. (1997), Financial development and economic growth: views and agenda. *Journal of economic literature*, , vol. 35, no 2, p. 688-726
- <sup>24</sup> . LEVINE, R. (2004): « Finance and Growth : Theory and Evidence », *NBER Working Paper Series*, N°10766. P 5-6
- <sup>25</sup> . LEVINE, R. (1997), *Op, Cit.*
- <sup>26</sup> . *Ibid.*
- <sup>27</sup> . DEMIRGÜÇ-KUNT. A., LEVINE. R. (2008): « Finance, Financial Sector Policies, and Long-Run Growth», *World Bank, Policy Research Working Paper*, N°4469.

- <sup>28</sup>. ELENI, I., THEPTHIDA S. (2012). L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise, *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE*. (451-453), p. 91-130.
- <sup>29</sup>. BEJI, S. *Op, Cit.* p. 21.
- <sup>30</sup>. *Ibid.* p. 30
- <sup>31</sup>. DEMIRGÜÇ-KUNT. A., LEVINE. R. (2008). *Op, Cit.* p. 4-5.
- <sup>32</sup>. *Ibid.*
- <sup>33</sup>. *Ibid.*
- <sup>34</sup>. DOLAR, V., MEH, C. (2002). Structure financière et croissance économique: un tour d'horizon de la littérature. *financier*, banque du canada, décembre, 63-65.
- <sup>35</sup>. ROMER, P. (1991). Progrès technique endogène. *Annales d'Economie et de Statistique*, 1-32.
- <sup>36</sup>. HERRERA, R. (2000). Pour une critique de la nouvelle théorie néoclassique de la croissance. *Cahier de la MSE de Paris*, 1- 21.
- <sup>37</sup>. E SILVA, V. N. C., DE OLIVEIRA GONÇALVES, F. (2015). Orthodox growth models, heterodox approaches and financial systems: a survey on the rhetoric of mainstream literature in the second half of the 20th century . Conference: XVIII Encontro de Economia da Região Sul - Anpec Sul, 2015 June. disponible sur: [file:///C:/Users/GGELECTRONIC/Downloads/orthodox\\_growth.pdf](file:///C:/Users/GGELECTRONIC/Downloads/orthodox_growth.pdf). (consulté le 23/01/2016).
- <sup>38</sup>. LUCAS, R. E. (1980). Methods and problems in business cycle theory. *Journal of Money, Credit and banking*, 12(4), 696-715.
- <sup>39</sup>. ROMER, P. (1989). *Endogenous technological change* . National Bureau of Economic Research. (No. w3210)
- <sup>40</sup>. ROMER, P. (1994). The origins of endogenous growth. *The journal of economic perspectives*, 8(1), 3-22.
- <sup>41</sup>. GOLDSMITH, R.W. (1969), *Op, Cit.*
- <sup>42</sup>. LEVINE, R. (1997), *Op, Cit.*
- <sup>43</sup>. COHEN, E, (1991), *Op, Cit.* p 33.
- <sup>44</sup>. *Ibid.* p 96.
- <sup>45</sup>. MUCCHIELLI, A. (Dir), (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, 2° éd, Paris: Armand Colin. p. 125.
- <sup>46</sup>. *Ibid.*
- <sup>47</sup>. DAHAK, A., KARA, R. (2015). Le mémoire de master : du choix du sujet à la soutenance. Tizi-Ouzou : Edition El Amel. p 92.
- <sup>48</sup>. ANGERS, M. (2015). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. *Alger: Casbah Edition.* p 90.
- <sup>49</sup>. *Ibid.*
- <sup>50</sup>. SEE, H. (1929). Remarques sur la méthode en histoire économique et sociale, *Revue Historique, Presses Universitaires de France* T. 161, Fasc. 1, pp. 90-98.
- <sup>51</sup>. *Ibid.* p 193.
- <sup>52</sup>. *Ibid.*
- <sup>53</sup>. ROBERT, A. D., BOUILLAGUET, A. (1997). L'analyse de contenu. Que sais-je.
- <sup>54</sup>. ANGERS, M. (2015). *Op, Cit.* p 93.
- <sup>55</sup>. BOURGIN, H., SEIGNOBOS, C. (1901). La méthode historique appliquée aux sciences sociales. *American Journal of Sociology*, The University of Chicago Press. 7, 2 (06), 279-280.
- <sup>56</sup>. NORTH, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press. p vii.